



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Afghanistan

Question écrite n° 87111

Texte de la question

M. André Wojciechowski attire l'attention de M. le ministre de la défense sur la guerre en Afghanistan sachant que l'opinion américaine, celle des militaires, comme celle des civils et de la presse, ne croit plus aux chances de gagner cette guerre lointaine. Dans un récent numéro, le *New-York times* a publié un article contre la poursuite de cette guerre qui entrera l'an prochain dans sa dixième année, une guerre déjà plus longue que l'engagement au Vietnam. Du côté des gradés français, le désenchantement est comparable. Le journal *Le Monde* a publié, le 2 juillet 2010, une entrevue du général de division Vincent Desportes qui évoque une situation « qui n'a jamais été pire ». Il ajoute que, dans cette guerre américaine, les Français n'ont pas véritablement leur mot à dire en matière de stratégie. Il lui demande s'il n'est pas temps de penser à quitter l'Afghanistan.

Texte de la réponse

Soucieuse de faire face à ses responsabilités internationales et de contribuer à la paix et à la stabilité du monde, la France continuera à assumer son intervention en Afghanistan. L'engagement opérationnel français dans ce pays répond aux quatre principes définis lors du sommet de l'OTAN de Bucarest en avril 2008 : détermination à rester engagés dans la durée ; transfert progressif des responsabilités de sécurité aux Afghans ; meilleure articulation de l'effort militaire avec les actions civiles de reconstruction ; recherche d'un engagement plus marqué des voisins de l'Afghanistan, notamment le Pakistan, en appui de notre effort. L'objectif de la stratégie de l'OTAN, approuvée par l'ONU, est de permettre à la société et à l'État afghan d'acquérir un niveau de stabilité suffisant pour pouvoir prendre en main leur sécurité, et d'empêcher que l'Afghanistan ne redevienne un sanctuaire pour le terrorisme international. Dans ce cadre, après avoir transféré les responsabilités sécuritaires de la capitale aux autorités afghanes le 1er novembre 2009, la France développe désormais dans sa zone de compétence (province de Kapisa, district de Surobi) un projet d'approche globale visant à aider les Afghans à prendre en compte leurs responsabilités. L'appropriation progressive de leur destin par les Afghans, qui repose notamment sur une stratégie militaire de contre-insurrection, demande du temps, de la persévérance et de la conviction. La France est déterminée à poursuivre son engagement en Afghanistan aussi longtemps que nécessaire, pour permettre le succès de cette stratégie d'ensemble. Par son action, elle oeuvre non seulement pour assurer la paix et la stabilité internationales, mais aussi pour garantir la sécurité de tous nos concitoyens sur le territoire national et dans le monde. Pour autant, et comme le ministre de la défense ne cesse de le rappeler, la solution à la grave crise que traverse ce pays ne peut être uniquement militaire. La dimension politique de cette crise est essentielle et a d'ailleurs été reconnue par la communauté internationale et les autorités afghanes, lors de la conférence de Londres, en janvier 2010. Dans ce cadre, tous les efforts doivent être menés pour parvenir à une stabilisation de l'Afghanistan et à une réconciliation nationale, notamment avec ceux qui en acceptent le principe en refusant la violence, en déposant les armes et en inscrivant leur démarche dans le cadre de la constitution afghane.

Données clés

Auteur : [M. André Wojciechowski](#)

Circonscription : Moselle (7^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 87111

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Défense

Ministère attributaire : Défense

[Date\(s\) clé\(e\)s](#)

Question publiée le : 31 août 2010, page 9409

Réponse publiée le : 2 novembre 2010, page 11991